

## Amoris laetitia - L'explication du card. Schönborn : pas de changement

Author : Rédaction RC

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 9 avril 2016



Le cardinal Schönborn qui présentait hier l'exhortation apostolique Amoris laetitia a précisé certains points concernant les "divorcés remariés".

Je pense que le Pape apporte une réponse, mais ce n'est pas la réponse que certains attendaient et que d'autres craignaient. D'abord, il dit très clairement qu'**il ne faut pas attendre, ni d'un Synode, ni de ce document, de nouvelles normes canoniques qui seraient valables pour tous les cas. N'attendez pas un changement de la discipline de l'Église.** Mais le mot qu'il aime beaucoup c'est le mot "inclusion". Il faut non pas exclure mais inclure, car chacun a son cheminement avec Dieu. Et **l'Église est une mère qui doit accueillir**, intégrer chacun, selon l'étape où il se trouve, selon le chemin sur lequel il se trouve. Et alors, le Pape fait sien ce que le Synode avait dit sur les critères d'accompagnement. Je suis très fier, je dois le dire, que ce soit le document du cercle allemand, qui a été voté à l'unanimité, qui a été d'abord repris par le Synode et puis le Pape le fait sien, où nous avons proposé des **critères de discernement qui ne sont pas d'abord des questions de sacrements mais des questions de morale familiale.**

**Le Pape m'avait dit une fois que la question des sacrements pour les divorcés-remariés est «una trappola», c'est un piège.** Parce que l'on ne regarde pas assez les situations. Et alors, nous avons mis dans ce document, qui se retrouve maintenant dans ce document du

Pape, comme première attention : «Qu'est-ce que vous avez fait des enfants ?» Avant de parler de la miséricorde de l'Église pour les divorcés-remariés, pour l'accès aux sacrements, il faut leur poser la question : «et vos enfants ?»

«Est-ce que vous avez fait peser le poids de votre conflit sur le dos de vos enfants ? Est-ce que vous en avez fait l'otage de votre conflit ?» C'est là qu'il faut d'abord se convertir. «Essayez de demander pardon. Essayez de faire pénitence du mal que vous avez fait à vos enfants.» Et puis on énumère tout une série d'autres points de discernement qui forment une sorte de chemin de conversion et de pénitence. Et alors, la question des sacrements, elle peut venir, mais elle vient plutôt à la fin d'un vrai cheminement. Et le Pape le dit dans une note, une petite note, il dit : «L'aide de l'Église peut aussi être dans certains cas l'aide des sacrements.» Il n'en dit pas plus.

Source [Osservatore Romano](#)